

**TOULOUSE  
CAPITOLE**  
Publications



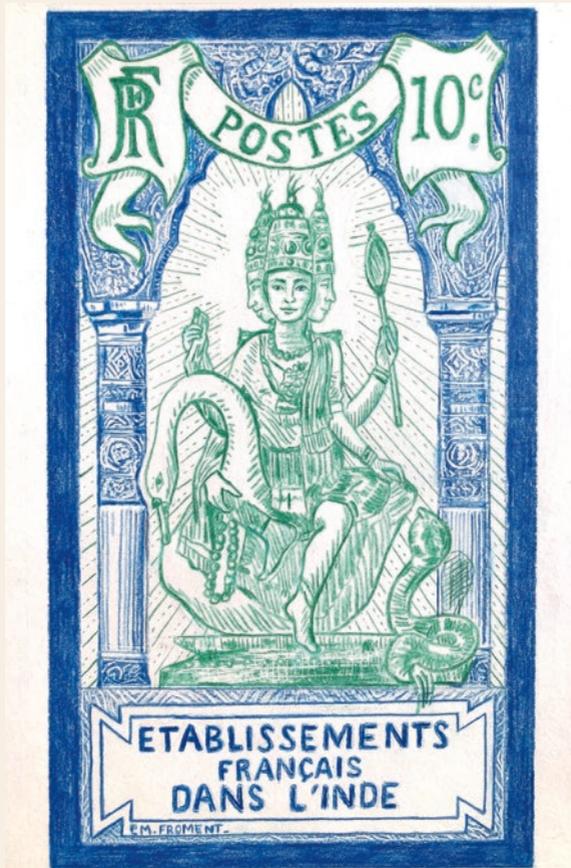
« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de  
l'Université Toulouse 1 Capitole.

**La communication de l'Empire colonial français, de  
la France, et de ses ex-colonies par l'art postal en  
période de colonisation, de décolonisation, et de  
post-décolonisation**

Gilles Boutry

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,  
contacter [portail-publi@ut-capitole.fr](mailto:portail-publi@ut-capitole.fr)

**La communication de l'Empire colonial français, de la France et de ses ex-colonies par l'art postal en période de colonisation, de décolonisation, et de post-décolonisation**



Gilles Boutry

## **La communication de l'Empire colonial français, de la France et de ses ex-colonies par l'art postal en période de colonisation, de décolonisation, et de post-décolonisation**

Les premiers timbres naissent dès 1840 dans l'Empire Britannique, à l'effigie de La reine Victoria, et en France le 1<sup>er</sup> janvier 1849 sous la Seconde République. Ces premiers timbres à l'effigie de Cérès, déesse de l'agriculture et des moissons, vont rapidement être remplacés dès 1852 par ceux de l'Empire Français après le coup d'État de Louis Napoléon, à l'effigie de l'aigle impérial et de l'Empereur, y compris dans les colonies ; Il faudra attendre en 1870 la Troisième République pour que disparaisse la figure impériale, que réapparaisse lors du gouvernement provisoire l'émission Cérès de Bordeaux et que soient émis en 1876 les premiers timbres de type Sage, avec une allégorie de la Paix, figure féminine, et du dieu Mercure symbolisant le commerce. Ces timbres seront désormais employés aussi dans les colonies avant qu'au fur et à mesure du temps de la colonisation, et de la décolonisation, ne soient émis différents timbres propres à chaque colonie ainsi que les grandes séries multi-coloniales à partir de 1906, puis les grandes séries des pays d'expression française à partir de 1958 .

Le timbre et l'art postal doivent aussi être considérés comme un Art en tant que tel, de même importance artistique que les arts traditionnels, et leur rôle aussi considérable que celui des arts classiques aussi bien pour le monde de l'art et des collectionneurs, que dans la communication intérieure, extérieure, et diplomatique des pays, avec en plus leur fonction matérielle fiduciaire, postale, et économique. Ce sont également des supports et des moyens de connaissance historique, géographique, culturelle, sociologique, et scientifique. Bien avant les arts plus récents comme le cinéma, la bande dessinée, ou internet, cette image d'art que chacun peut partager et utiliser dans sa vie personnelle ou professionnelle, en fait aussi un moyen de communication universel entre les peuples de la terre entière, surtout depuis la création de

l'Union Postale Universelle en 1874. Le timbre est un art riche par sa multi dimensionnalité, son art est universel, compréhensible par tous, et met en relation pratiquement toutes les personnes de toutes les civilisations, pays, et cultures. De très nombreux dessinateurs et graveurs de timbres furent et sont des artistes renommés, et leurs noms figurent pour la postérité sur des millions de timbres à travers le monde, certains rares, d'autres très rares, la plupart au contraire universellement présents et visibles mondialement.

Les collectionneurs de cet art ont depuis la création des premiers catalogues à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle accès à beaucoup d'informations concernant les timbres et les émissions philatéliques, et cela permet un voyage culturel considérable à tout un chacun qui est à même de les consulter. Le timbre, outil culturel très démocratique, permet aussi au plus grand nombre un accès au marché de l'art postal par les cotations de grandes maisons d'éditions philatéliques telles que en Europe, Yvert et Tellier, Maury, Thiaude, Cérès, Michel en Allemagne, et Stanley Gibbons en Angleterre, Scott aux USA, Hellas en Grèce, Bolaffi en Italie, Anfil en Espagne, Yang à Hong Kong, etc... C'est essentiellement sur la base de notre expérience de nombreuses années d'intérêt pour les timbres et l'art postal et sur celle que constitue la source d'information générale et particulière présente dans ces catalogues, le Musée de La Poste, La Poste elle-même, que nous nous sommes basés pour démarrer notre recherche et notre analyse du rôle de l'art postal dans les périodes de colonisation et de décolonisation.

## **I. L'EMPIRE COLONIAL ET LA FRANCE COLONISÉS ET DÉCOLONISÉS**

L'histoire postale illustrée par l'art postal de la France colonisatrice et colonisée débute dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce sont 105 territoires ou pays que la France a colonisés et pour lesquels elle a émis leurs propres timbres. La France et partiellement certains de ses territoires coloniaux ont été aussi colonisés par l'Allemagne durant la seconde guerre mondiale.

Cette colonisation a pris des formes juridiquement différentes, de l'occupation militaire à la colonie, en passant par le comptoir commercial ou le protectorat, les nombreux bureaux postaux à l'étranger se contentant d'assurer la présence française, pour s'achever en période de décolonisation dans l'indépendance, principalement des pays d'Afrique, en pays libéré de la colonisation allemande pour la France métropolitaine, ou en territoires et départements d'outre mer désormais partie de la nation française avec des statuts divers.

### **A . L'ART POSTAL DANS L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS**

27 séries coloniales ont eu cours jusqu'à la fin des années 1950. Elles cristallisent les idées d'œuvre que la France veut montrer qu'elle déploie pour ses colonies. Ses cibles sont principalement les français de la métropole, les peuples des colonies, ainsi que les dirigeants et les chefs d'entreprise des nombreux pays partenaires économiques ou invités qui participaient aux expositions, aux personnages et relais diplomatiques importants notamment avec les épreuves de luxe, mais aussi, grâce au courrier postal, démocratiquement, à tous les peuples du monde entier. Après les séries de timbres courants de la France puis celles spécifiques dites "groupe allégorique" et "commerce" employées dans presque toutes les colonies, la première série de timbres illustrés coloniaux date de 1906 et concerne la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Guinée, le Haut Sénégal et le Niger, la Mauritanie et le Sénégal. Ils représentent des palmiers et le général Faidherbe, sénateur de la III<sup>ème</sup> république devenu gouverneur du Sénégal, et prônant l'assimilation par le métissage, l'école et l'armée, icône moderne du colonialisme violent en Côte d'Ivoire et Ballay gouverneur général de l'Afrique occidentale française, titulaire d'une thèse de doctorat en médecine qui mentionne les avantages commerciaux que présente l'Ogoué et le Congo pour la France.



*Timbres de type panthère  
du Cameroun occupé*

Ce dernier, avec le Tchad, l'Oubangui Chari, et le Cameroun fut aussi illustré avec les timbres de type panthère, femme Bakalois, et forêt

Dès 1931, dans la lignée des expositions coloniales du XIX<sup>ème</sup> siècle, la grande exposition de Paris, puis celle de 1937, voient l'émission de 229 valeurs d'un timbre qui leur sont consacrés dans 26 colonies, principalement de l'Afrique subsaharienne.<sup>1</sup>

En 1935, est célébré le tricentenaire des Antilles, Guadeloupe, Guyane, et Martinique, par l'émission de 18 timbres.

En 1938, la promotion de la réussite scientifique que fut la découverte du radium et de la création de l'union internationale contre le cancer, sont illustrées dans l'émission de 21 timbres, dans les mêmes colonies et territoires que ceux de l'exposition de 1937.

En 1939, 24 timbres à l'effigie de l'intrépide explorateur du début du XIX<sup>ème</sup> siècle, René Caillé, est émis en Côte d'Ivoire, au Dahomey, en Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal, Soudan, et Togo. Respectant les personnes et les cultures, René Caillé fut le premier explorateur à dénoncer l'esclavage et la condition de la femme dans ces pays.

La même année à l'exposition internationale de New York, 48 timbres furent émis dans les mêmes colonies et territoires que ceux de l'exposition de Paris de 1937, plus l'Inini.

La même année, à la veille de la seconde guerre mondiale, 128 timbres fêtant le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Révolution de la prise de la Bastille parurent dans les mêmes colonies et territoires.

Alors que la France était colonisée par l'Allemagne, en 1941, Pétain masqua la soumission de la France dans les colonies par trois séries de

timbres, montrant la conservation du rôle de l'Empire colonial, 72 à l'effigie de l'artillerie coloniale pour la défense de l'Empire, 32 pour le Secours National,

48 à la gloire du Maréchal lui-même, puis en 1942, pour la protection de l'enfance indigène et la quinzaine impériale, 48 timbres.

En 1944, 48 timbres à l'effigie de Pétain furent surtaxés au profit des œuvres coloniales.

Alors que depuis 1940 déjà le Gouvernement de la France Libre installé à Londres avait émis 3 séries de plusieurs timbres de la République Française destinés aux colonies et ornés de la croix de Lorraine et qui furent dès cette époque en usage dans plusieurs des colonies. Parallèlement en août 1940 le Cameroun et l'Afrique Équatoriale Française apposent sur tous leurs timbres la devise « France Libre », et dès 1941 ce furent l'Inde, la Nouvelle Calédonie, l'Océanie, St Pierre et Miquelon, et Wallis et Futuna.

En 1942 ce fût le tour de Madagascar et de la Côte Française des Somalis, puis en 1943 La Réunion.

Tout cela bien avant la France métropolitaine, qui n'osera s'y risquer d'abord localement qu'en 1944, la police pétainiste et la geheim stadt polizei y contrôlant le courrier depuis plus de trois années.

Le gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française Felix Eboué, né en Guyane, compagnon de la libération, qui avait rangé tout le territoire qu'il gouvernait du côté de De Gaulle dès l'appel 18 juin 1940, fût honoré par 26 timbres dans 13 colonies en 1945. Sa sépulture est au Panthéon.

En 1946, Anniversaire de la Victoire, 15 timbres furent émis dans 15 colonies, et 90 y célébrèrent la marche victorieuse de l'armée française, du Tchad au Rhin.

En 1949, pour le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Union Postale Universelle, 12 timbres de Poste Aérienne à l'effigie des grands peuples de l'Empire furent diffusés dans 14 colonies.

Puis en 1950, dans 11 colonies, 10 timbres illustrèrent les œuvres sociales de la France d'Outremer.

Pour le Centenaire de la médaille militaire, 12 timbres dans 11 colonies, et pour le 10<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, 12 timbres de poste aérienne dans 11 colonies également.

<sup>1</sup> Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Côte des Somalis, Dahomey, Gabon, Guadeloupe, Guinée, Guyane, Haute Volta, Inde, Indochine, Madagascar, Martinique, Mauritanie, Niger, Nouvelle Calédonie, Océanie, Réunion, Saint Pierre et Miquelon, Sénégal, Togo, Soudan, Inini, Kouang Tchéou, Wallis et Futuna.

La dernière série coloniale vise à montrer le rôle éminent de la France dans le développement de ses colonies, avec le FIDES, fonds d'investissement pour le développement économique et social, avec 26 timbres dans 10 colonies.

Suivirent, sur le même principe à thème, historique, scientifique, économique, institutionnel, ou social, inspiré par la France, entre 1958 et 1975, pas moins de 49 séries dites des Pays d'Expression Française, soit 1107 timbres et bloc feuillets, furent émises dans les anciennes colonies devenues indépendantes et quelques territoires d'outremer concernés. A noter que cet aspect de la « Françafrique » concerne presque tous les territoires des anciennes colonies, mais pas l'Algérie, la Tunisie, et le Maroc, lesquels, dès leur indépendance, affirmèrent presque exclusivement leur propres thèmes figuratifs ou symboliques, avec des timbres dont les légendes sont principalement ou écrites en arabe, le français étant désormais secondaire, cantonné le plus souvent au nom du pays (Algérie, Tunisie, Maroc) et au mot Postes. Également, si de nombreux artistes graveurs français continuèrent à créer des timbres pour les pays subsahariens après leur indépendance, il n'en a pas été de même pour les pays d'Afrique du Nord.

Parmi ces grandes séries des pays décolonisés d'expression française, figurent des thèmes comme la déclaration universelle des droits de l'homme, les commissions de coopérations techniques intra africaines, Air Afrique, la lutte contre le paludisme, les campagnes contre la faim, l'union africaine et malgache, notamment des télécommunications, l'union postale universelle, le rapprochement européen de 7 pays avec l'Europafrique<sup>2</sup>, la sauvegarde des monuments de Nubie (26 timbres dans 12 pays), l'ouverture vers les USA avec en 1964 le Président John Fitzgerald Kennedy et en 1965 Abraham Lincoln dans 12 pays, les jeux olympiques de Rome, de Tokyo, de Grenoble et Mexico, de Sapporo et de Munich dans 22 pays, l'Union monétaire Ouest Africaine et la Banque Africaine de Développement dans 11 pays, des célébrations d'anniversaires de grands hommes, Napoléon en 1968 dans 12 pays, De Gaulle en 1971 dans 13 pays, l'année internationale de la femme dans 14 pays en 1975...

<sup>2</sup> Centrafrique, Congo, Gabon, Haute Volta, Mauritanie, Niger, et Tchad

## **B . L'ART POSTAL DANS LA FRANCE COLONISÉE PAR L'ALLEMAGNE PUIS AU MOMENT DE SA DÉCOLONISATION ALLEMANDE**

Il est d'usage pour les historiens de nommer « Occupation » la période de la seconde guerre mondiale ou la France fût contrainte de subir la présence et les lois de l'envahisseur.

Il serait souhaitable de la qualifier aussi de « Colonisation ».

En effet, elle n'a pas seulement été occupée par la présence non souhaitée d'une population étrangère, mais cette population allemande essentiellement composée de militaires, a capté et détourné les moyens de production, les biens nationaux et ceux de particuliers, contrôlé l'administration et la police, spolié les biens juifs, affamé les populations avec un rationnement sévère de nourriture, contraint à l'esclavage<sup>3</sup> du STO ou aux risques mortels des maquis les forces vives de la jeunesse française, mis en place avec la complicité de Pétain, de son gouvernement et d'une partie importante de sa police et de sa gendarmerie des lois iniques et monstrueuses concernant principalement les juifs, les tziganes, et les homosexuels, dont il est nécessaire de rappeler les conséquences génocidaires.

<sup>3</sup> Il aurait été bienvenu que Monsieur Chirac, Madame Taubira, aient évoqué la réparation et l'indemnisation de l'esclavage du travail que fut le STO, de même d'ailleurs que celui de la France dans ses colonies lorsque cela a été le cas. Mon père, né comme les 400 000 autres jeunes hommes au début des années 20, alors qu'il venait d'être reçu à un concours de la fonction publique, après une licence en droit à la faculté de droit de Toulouse, fut convoqué par les gendarmes et fut réquisitionné et envoyé comme esclave du travail en Allemagne en avril 1943 pour ne revenir qu'en 1945, logé très sommairement dans un vieux moulin, avec une nourriture des plus médiocres, sans salaire ni considération, sans accès aux soins médicaux adéquats lors des problèmes de santé, avec interdiction d'approcher les femmes allemandes, pour travailler dans une ferme puis dans une usine de mécanique. Les réquisitionnés du travail obligatoire et leurs ayants droits, apprécieraient sûrement que plusieurs personnalités publiques, et notamment ceux qui furent ou sont à l'origine de la dénonciation institutionnelle de l'esclavage colonial et des mesures financières de compensation, aient manifesté le même intérêt pour les français réquisitionnés et esclaves du travail de la France colonisée par l'Allemagne durant la seconde guerre mondiale. Néanmoins, un certain espoir existe puisque par l'intermédiaire de son chef de cabinet Brice Blondel, Monsieur Emmanuel Macron, me dit dans le courrier du 14 octobre 2021 qu'il est « attentif à ma démarche, et tient à m'assurer qu'il a bien pris connaissance de ma requête », requête concernant la création d'une loi spécifique portant réparation des préjudices du STO

Une occupation coloniale d'une extrême dureté qui n'est pas sans rappeler celles de l'Angleterre, de l'Allemagne, et du Portugal au XIX<sup>ème</sup> siècle et dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle dans certaines de leurs colonies africaines.

L'art postal de la France colonisée qui prend alors le nom d' « État Français » lequel remplace sur les timbres désormais RF « République Française » débute en 1940 par une série de quatre timbres à l'effigie du Maréchal avec la légende « Postes françaises ». Suivie en 1941 par 23 timbres d'usage courant toujours à l'effigie du Maréchal Pétain. Puis en 1941, 1942, 1943 trois séries de blasons de villes puis de provinces surtaxés au profit de la « Solidarité Nationale », avec ensuite la série « Travail Famille Patrie » surtaxée aussi au profit du « Secours National » dont le capital premier fût constitué par le produit de la liquidation des biens des français déchus de leur nationalité puis des mises de la loterie nationale, instrument de propagande ayant le monopole des appels publics à la générosité, et dont il s'est avéré qu'il eut une certaine utilité pour lutter contre la pauvreté, en même temps que certains dirigeants avaient détourné à leur profit une partie des denrées destinées aux camps de prisonniers.

Suivent en 1941 deux timbres au profit des prisonniers de guerre, quelques surcharges de timbres antérieurs, puis quatre séries de blasons, armés la plupart avec des symboles de l'ancien régime, de villes et de régions en 1941, 1942, 1943 et 1944 toujours surtaxées au profit du secours national, pas si neutres de ce fait politiquement, alternées avec deux séries représentant les grands hommes des 16 et 17<sup>ème</sup> siècle, et les coiffes régionales, héritages de l'ancien régime, pour s'achever avec un buste du maréchal Pétain célébrant son 88<sup>ème</sup> anniversaire le 24 avril 1944.

Ensuite, avec le Gouvernement provisoire, ce fut la première série représentant l'arc de triomphe de l'Étoile, puis la série d'Alger avec le coq, la croix de Lorraine, et la Marianne d'Alger, quelques timbres courants à l'effigie d'Iris et de Mercure ; Dernière étincelle de communication sur l'ancien régime et les conquêtes de la France colonisatrice, en 1944, un timbre fêtant le huitième centenaire de la basilique royale de St Denis, représentant les tombeaux des rois de France dans

la crypte, et un autre célébrant le centenaire de la bataille d'Isly, qui fût consécutive à la déclaration de guerre du Maroc à la France, pour empêcher que la France ne colonise l'Algérie, et qui vit l'armée française vaincre, timbre représentant le maréchal Bugeaud.

Dés 1945, puis avec la quatrième République, dès octobre 1946, la poste française émit la première série dite de Londres, la Marianne de Dulac, alors que deux autres séries imprimées par la maison Harrison and sons, qui avaient été remises au gouvernement de la France Libre du Général de Gaulle en 1942, ne furent jamais mises en circulation, et sont devenues des timbres rares que se disputent quelques collectionneurs passionnés.

Le sigle RF « République Française » réapparut aussi en 1945 en remplacement de « État Français », avec la Marianne de Gandon, ainsi que des timbres fêtant la libération.

Dans les colonies ou localement, expression des groupes de résistants, de nombreux groupes d'action postale s'étaient constitués. D'abord en Inde française dès 1941 pour surcharger les timbres courants à l'effigie du dieu Brahma et le temple de Pondichéry. Puis à Alger en juin 1943, le Comité Français de la Libération Nationale émit des timbres surtaxés destinés à soutenir la France combattante et résistante, vendus dans les colonies associées à la France Libre, ainsi qu'en Corse. Les groupes français d'action postale de 40 villes et localités au moins, petites, moyennes et grandes, surchargèrent les timbres du maréchal Pétain et de Hitler (dans le Bas Rhin où ces derniers timbres avaient cours), de divers sigles et slogans brefs, dont principalement RF, France toujours, la croix de Lorraine, Libération, République, Gouvernement provisoire, Maquis, Vivre libre ou mourir, FFI, etc... Certaines, rares, ne pouvaient être comprises que par les initiés (comme celle de Decazeville).

Les premières lettres envoyées lors de la libération de Marseille, avec son type propre de surcharge, furent postées les 8 et 11 septembre 1944.



*Timbres Marseille surchargés sur lettres*



*Madagascar France libre*

## II. MISE EN PERSPECTIVE DE L'ART POSTAL DE LA FRANCE ET DE CELUI DES COLONIES AU MOMENT DE LEUR DÉCOLONISATION.

Plus de 110 territoires et pays furent colonisés, furent des comptoirs commerciaux, ou occupés militairement, ou sous protectorat, ou sous mandat français, à différentes époques des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Aux époques des décolonisations, la plupart gagnèrent leur indépendance, alors que d'autres furent intégrés à la nation française, comme la Martinique, la Guadeloupe, la Nouvelle Calédonie, la Réunion, la Polynésie, Mayotte, Saint Pierre et Miquelon... Ces nouveaux territoires et départements d'outremer, utilisèrent les timbres français d'abord surchargés en francs CFA (La Réunion), et pour certains émettent depuis leurs propres timbres (Polynésie, Nouvelle Calédonie, Saint Pierre et Miquelon) images de leur propre territoire, culture, histoire, et particularité. La Martinique, la Réunion, la Guadeloupe, Mayotte utilisent depuis les timbres de France.

Tous les autres pays ont vécu une phase de transition qui marque selon le cas une rupture brutale ou très progressive avec l'art postal de la France, l'imprimerie et les artistes de la poste française, et les signes que cet art véhicule ainsi que avec le système monétaire.

Ce sont principalement les pays d'Afrique du nord d'une part, et les pays d'Afrique subsaharienne de l'autre.

### A. L'AFRIQUE DU NORD ET LE MOYEN ORIENT

L'Algérie, en guerre civile depuis 1954, guerre qui ne trouvera son issue avec le retour de la paix qu'en 1963, utilisa jusqu'en 1962 les timbres français.

Dés 1962, les timbres français d'usage courant comme la Marianne de Decaris, ainsi que ceux illustrant les gorges de Kerrata, les anciennes portes de Medea, la mosquée de Tlemcen, furent surchargés EA (Etat algérien), avec diverses surcharges locales, manuelles, typographiques, ou manuscrites, certaines très recherchées aujourd'hui par les collectionneurs. Puis la République Algérienne émit ses premiers timbres, sur le type de timbres français de 1959 et 1961, qui furent les derniers

imprimés par la poste française et représentant trois timbres de la série dite “touristique” française<sup>4</sup> émise en 1960 et celle de 1961/1962, ainsi que de la série des réalisations techniques de 1959 (Barrage de Fougères, infrastructures pétrolières de Hassi Messaoud, héritage technique et financier de la France transmis à la République Algérienne), mais avec la disparition de la mention du franc sur la faciale du timbre, et sans précision de la nouvelle monnaie initiée sur une parité franc dirham (parité qui ne sera pas durable). Plus de référence à la France ensuite., ni dans la monnaie, ni dans les thèmes des timbres.



*Timbres de séries, côté Poste française et Poste République algérienne*

Le Maroc, protectorat français depuis 1914, avait déjà créé de nombreuses postes locales dont les premiers timbres de design très variés, circulèrent dès 1891, principalement entre deux villes., simultanément à ceux des premiers bureaux de la poste française ouverts la même année, et ce jusqu'en 1907. Le gouvernement chérifien avait émis dès

<sup>4</sup> La qualification de « touristique » donnée par le Ministère français des Postes à ces séries est destinée à montrer que l'Algérie est toujours en 1961 un territoire touristique de la République Française au même titre que St Paul de Vence, Arcachon, Sully sur Loire, Cognac, Dinan, Calais, Dunkerque, la cathédrale de Laon, Fougères, la vallée de la Sioule, le Viaduc de Chaumont, le massif du grand Benard et l'église de Cilaos à la Réunion, mais cela suffit-il à rassurer la société française et algérienne, en pleine guerre civile ? On pourrait en douter, les événements le démentiront, et quel homme d'Etat pouvait être certain du devenir de l'Algérie lorsque ces émissions ont été décidées ?

1912 une série de timbres qui eut cours dans tout le Maroc jusqu'en 1915 et à Tanger jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. De 1914 à 1921 les timbres des bureaux français d'usage courant furent surchargés « protectorat français » avec de nouvelles valeurs en centimes et piastres, alors que parallèlement, dès 1917, le Maroc émettait plusieurs séries de timbres illustrés représentant les sites, villes, et monuments architecturaux et religieux historiques jusqu'en 1941, avec légende en arabe.

Témoin du lien politique avec la France proche de la libération, le Maroc émit en 1943 un timbre d'usage courant figurant La Marseillaise, avec le slogan "un seul but la victoire". Avec la création du royaume indépendant en 1956, il n'y aura plus de référence à la France ensuite sauf la mention de la monnaie franc qui demeurera sur les timbres jusqu'en 1963 seulement.

La Régence de Tunis, protectorat français, depuis 1888, émit ses deux premières séries de timbres aux armoiries, qui eurent cours jusqu'en 1906, date où apparut la légende Tunisie, et Postes, en français et en arabe, avec des valeurs en centimes et francs, avec essentiellement des représentations des bâtiments et lieux importants de Tunisie, puis, en 1954 avec le monogramme RF, et en 1956 sans le monogramme RF, avec la création du royaume indépendant, deux séries à l'effigie de Sidi Lamine Pacha Bey, ensuite, en 1957, avec la légende République tunisienne, le franc disparaissant en 1959 et laissant la place à la monnaie tunisienne. ; plus de lien sémantique avec le français ensuite sur les timbres poste, sauf pour les mots « République tunisienne », et « poste » parfois.

La Mauritanie, auparavant rattachée au Sénégal, acquit son autonomie en tant que colonie française, avec dès 1906 les séries de timbres à l'effigie du général Faidherbe, du gouverneur général Ballay, des palmiers, puis des caravanes en 1913, thème des méharistes qui sera repris jusqu'en 1946 ; Entre temps Pétain qui se magnifie dans la France colonisée entretient les derniers soubresauts de l'Empire français avec deux timbres à son effigie regardant une caravane passer (celle de l'Empire?) et trois timbres des gommiers émis pour la défense de l'Empire en 1941. A partir de la proclamation de la République islamique de Mauritanie en 1960, si le franc continue comme monnaie fiduciaire

postale, toute référence à la France, sauf le général de Gaulle en 1971 avec deux splendides timbres avec impression couleur et or, disparaît ensuite, sauf le français qui cohabite avec l'arabe, et en 1973 le franc disparaît remplacé par la monnaie mauritanienne.

Les bureaux de poste des enclaves égyptienne de Port Saïd et d'Alexandrie, ouverts en 1867 et 1899, utilisèrent les timbres de France, puis surchargés ou imprimés avec leur légende en français et en monnaie égyptienne à partir de 1920, et ce jusqu'en 1930.



*Timbres Alexandrie et Port Saïd*

Résultat de la partition d'une grande partie du moyen orient entre la France et l'Angleterre à la chute de l'Empire Ottoman, les postes du Grand Liban sous mandat français utilisèrent en 1924 et 1925 les séries courantes de timbres français surchargés en centimes et piastres jusqu'en 1925, timbres auxquels succédèrent une série propre au Grand Liban en français et arabe, lesquels furent surchargés en 1927 « République Libanaise ». Ensuite la République libanaise émit ses propres timbres. Jusqu'en 1944, la France ayant cessé son mandat et accepté l'indépendance du Liban.

La Syrie fût occupée par la France en 1919 et utilisa les timbres français des séries courantes françaises surchargés TEO ou OME, avec valeurs en millièmes, centièmes, et piastres jusqu'en 1922, à côté de quelques timbres du royaume de Syrie, puis à partir du mandat français

sur la Syrie, en 1923, les timbres furent surchargés Syrie Grand Liban jusqu'en 1923, et Syrie à partir de 1925 jusqu'en 1945, la République Syrienne émit ses timbres propres jusqu'en 1945, date de son indépendance de la France.



*Timbres Syrie et Grand Liban surchargés.*

## B. LES PAYS SUB-SAHARIENS

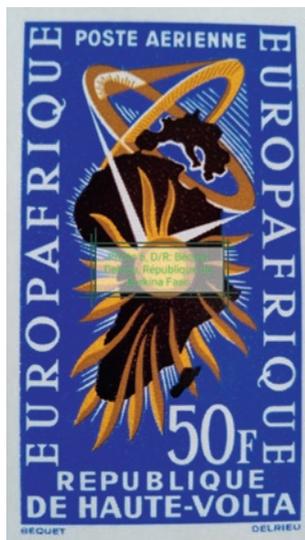
Si l'on songe à la très controversée « France-Afrique », les timbres de ces pays en manifestent de nombreux signes, parfois concomitants avec ceux de l'Europe -Afrique ; Tout d'abord la langue française est conservée sur les légendes des timbres après les indépendances, à la différence des pays du Maghreb qui possèdent l'arabe comme langue principale. Les pays subsahariens sont majoritairement des pays d'expression française, et souvent aussi attachés à la culture et à la langue françaises. Ensuite à la différence des pays d'Afrique du nord, les artistes dessinateurs et graveurs français continuèrent leur œuvre bien après les indépendances, et la poste française continua à imprimer les timbres dans de nombreux pays subsahariens. Et le franc CFA, créé

en 1939 et officialisé par les accords de Bretton Wood en 1945, fut un moyen de paiement et d'évaluation des stocks, garanti et lié au franc français, puis à l'euro.

La Banque de France en assurait une parité fixe, à la différence des pays du Maghreb qui ont depuis leur propre monnaie, très dévaluée depuis les indépendances par rapport au franc.

Comme certains timbres, ce sont aussi les billets de banque en CFA qui sont imprimés en France. Le franc CFA est aussi indexé sur l'euro, ce qui garantit une stabilité monétaire et le transfert de capitaux.

Mais c'est bien avant l'Euro, que L'Europe-Afrique est instituée par la convention de Yaoundé du 20 juillet 1963, signée par l'Europe des six et les États africains et malgaches associés, avec la volonté pour l'Europe que ces pays ne se rallient à la puissance soviétique<sup>5</sup>, conventions suivies des conventions de Lomé I à IV puis de l'accord de Cotonou du 23 juin 2020 prolongé en avril 2021 et qui concerne 79 états africains principalement subsahariens, étendu aux pays des caraïbes et à certains du pacifique, avec pour but de rétablir les équilibres économiques, sociaux et humains, et de réduire les barrières douanières.



Timbre Europe Afrique Haute Volta

<sup>5</sup> Actuellement c'est surtout l'influence chinoise qui s'y est accrue considérablement

La coopération continue après la décolonisation entre la France et 13 pays essentiellement subsahariens, mais aussi comprenant la Mauritanie et Madagascar fût explicitement illustrée dans la grande série relative à la coopération entre la France et l'Afrique.



Epreuve du luxe coopération France-Congo

### C. LES PAYS D'ASIE

L'Inde est l'un des plus anciens territoires coloniaux de la France, depuis 1668, dont l'influence s'étendait sur plus de la moitié de la péninsule indienne jusqu'au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, avant que les anglais ne vainquent les troupes françaises et rasant Pondichéry en 1761, puis que la France le récupère en 1765, pour un temps bref, les cinq comptoirs français étant tous occupés par les britanniques sous la Révolution et sous l'Empire. Ces cinq comptoirs retournèrent dans le giron français en 1816, la France protégea d'ailleurs des troupes britanniques de nombreux nationalistes indiens qui trouvèrent refuge dans ses territoires de 1900 à 1940. démontrant par ces actes une certaine image de la souveraineté de la France dans ces territoires.

Après les époques royales et impériales, l'art postal de la France dans ces territoires est assez significatif du grand respect de celle-ci pour la culture traditionnelle indienne fortement imprégnée de religiosité, puisque de 1914 à 1948, les timbres d'usage courant représentaient le dieu Brahma et le temple principal de Pondichéry, et de 1948 à 1954, 21 timbres représentant diverses divinités et ascètes brahmaniques furent également émis. Zèle culturel, la France imprima même en 1948 sous l'égide des Établissements français en Inde, un grand timbre représentant le temple shivaïte de Chidambaram, symbolisant la conscience vaste comme le ciel, situé dans le territoire voisin du Tamil Nadu, et qui pour cette raison n'eut pas de valeur d'affranchissement, même si on le trouve sur quelques lettres de l'époque.



*Timbre de Brahma*

L'Indochine française est un territoire de l'ancien empire colonial français constituée de nombreux territoires conquis entre 1858 et 1917. Le Sud Vietnam, l'Annam et le Tonkin, le Cambodge, le Laos, et le Kouang Tchéou emphytéotique. L'art postal de ces territoires dès 1907 est représentatif des peuples (cambodgienne et pagode, Annamite et enfants, femme Muong, laotienne, tonkinoise) et des cultures traditionnelles (temple d'Angkor, That Luong, apsara), série consacrée à l'Empereur Bao Dai pour l'Annam et au Roi Monivong en 1936 sous le front populaire... puis Paul Doumer en 1938 pour célébrer le chemin de fer trans indo-chinois qui fut une grande réalisation de la France coloniale à cette époque. Sous Pétain, la communication porte un peu sur la défense de l'Empire, mais aussi sur le couronnement du roi Sihanouk du Cambodge en 1941, puis Sisavang Vong roi du Laos, et bien sûr l'effigie du maréchal et trois séries consacrées à des personnages historiques et des marins colonisateurs, ainsi que les villes françaises martyres, comme en métropole, en 1944.

A partir de 1951 le Royaume du Laos et celui du Cambodge émettent leurs propres timbres gravés et de grande qualité graphique, en écriture laotienne, cambodgienne, et française, sans aucune référence politique ou culturelle à la France, dont malgré tout un grand nombre restèrent imprimés en France.

La République démocratique du Vietnam du Nord dès 1945 et 1946 surchargea lourdement en vietnamien les timbres de l'Indochine française, pour faire disparaître les effigies du colonisateur, et avec l'apparition du Président Ho Chi Minh à partir de 1946, la libération d'Hanoi en 1955, et de divers héros et héroïnes de l'armée et de militants révolutionnaire dès 1955, avec bien sûr Lénine et les congrès du parti des travailleurs en 1960, et émettant et imprimant ses timbres propres sans aucune référence à la France.



*Pétain lourdement surchargé du Vietnam du Nord*

Le Vietnam du Sud quant à lui émet en 1955 sa première série représentant la tortue divine portant sur son dos et préservant les textes sacrés, la deuxième l'exode en radeau des populations du nord. La figure du président Ngo Din Diem fait l'objet en 1956 d'une série de 12 timbres, et le Vietnam du sud émet ensuite ses autres timbres sans aucune référence spécifique à la France.

Quant aux bureaux indo-chinois de Kouang Tchou et de Hoi Hao en Chine, ils utilisèrent les timbres d'Indochine française surchargés jusqu'en 1944, avant d'être restitués à la Chine.

La France eut neuf enclaves en Chine septentrionale directement gérées par la métropole, le plus ancien à Shanghai en 1862 et Tien Tsin en 1889 et sept en Chine du sud, rattachés au gouvernement de l'Indochine, et ce jusqu'en 1922 sauf Kouang Tchéou jusqu'en 1943. Ce sont les séries classiques de timbres de France, parfois surchargées en caractères romains et en mandarin, qui y furent utilisées. Pas de communication spécifique en Chine par l'art postal, sinon celui de la métropole.

## D. LES COLONIES ET TERRITOIRES DES OCÉANS INDIEN ET ATLANTIQUE.

La France eut de nombreuses colonies dans ces vastes zones de la Planète, dont la plupart sont devenues par la suite des territoires ou des départements d'outremer, et ne sont donc pas devenues indépendants après leur décolonisation. Il s'agit des établissements français de l'Océanie, de la Polynésie, de Tahiti, de la Réunion, de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane, de l'Inini, de Mayotte, de l'île de Nossi Bé, de la Nouvelle Calédonie, des Nouvelles Hébrides, la Terre Adélie et les Terres australes et antarctiques Françaises, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Zanzibar, Diego Suarez,

L'art postal de ces territoires est d'abord au 19<sup>ème</sup> siècle et au tout début du 20<sup>ème</sup> siècle celui de la métropole, avec diverses séries classiques portant le nom du territoire ou surchargées, avant de devenir et de rester plus spécifique pour certains territoires, ou se fondre à nouveau dans celui de la métropole dans la seconde partie du 20<sup>ème</sup> siècle. Chacun de ces territoires a ou a eu sa spécificité dans le domaine de l'art postal. La Réunion a imprimé ses premiers timbres au graphisme purement géométrique, d'une grande rareté et aujourd'hui hors de prix pour les collectionneurs, en 1852.

Dés 1885, les timbres des colonies françaises générales du Second Empire (bien que disparu à cette date) et de la Troisième République furent utilisés et surchargés R. Suivirent ensuite en 1892 les séries allégoriques générales présentes dans la quasi totalité des colonies, avant que n'apparaissent à partir de 1907 et jusqu'en 1947 plusieurs séries de timbres illustrés, certains en taille douce d'un graphisme très fin, représentant la carte de la Réunion, de nombreux paysages, sites et bâtiments. Avec l'intermède 1941-1947, avec d'abord la série Défense de l'Empire et Maréchal Pétain, celle du tricentenaire du rattachement de l'île à la France, puis en 1943 tous les timbres antérieurs surchargés France Libre et la série de Londres.

De 1949 à 1974, ce sont les timbres de France surchargés en francs CFA qui prirent la relève, et depuis le 1er janvier 1975, les timbres français surchargés en francs CFA ont disparu, ce sont les timbres français de la Métropole qui sont utilisés.



*Côte des somalis avec cachet de Marseille à Yokohama*

Le Japon n'a pas été colonisé par la France, mais la France y avait des comptoirs commerciaux, et par le port de Djibouti en côte française des Somalis, transitaient de nombreux paquebots de la ligne Marseille à Yokohama ou à Kobé.



*Timbre Merson de Chine*

La Martinique et la Guadeloupe ont suivi le même destin d'art postal que la Réunion, mais sans l'épisode des surcharges du franc CFA .

Territoire occupé par la France dès 1886, les Nouvelles Hébrides sont un cas particulier, puisque il s'agit à l'origine d'un protectorat franco britannique dès 1886, et, dans le cadre de l'Entente cordiale de 1904 entre France et Angleterre, un condominium fut institué à partir de 1906, mais sans véritable personnalité juridique, chacun des deux pays exerçant sa souveraineté propre. Les premiers timbres, en 1908, furent, côté français des timbres de Nouvelle Calédonie surchargés Nouvelles Hébrides, et côté anglais, des timbres des Fidji à l'effigie d'Édouard VII, surchargés News Hébrides Condominium. A partir de 1911, la série de timbres courant portait sur chaque timbre à la fois les symboles de la République Française et ceux de la Couronne Britannique, une série en monnaie française centimes et francs, l'autre en monnaie anglaise, penny et shillings.

Dès 1941, la série commune de 1938 fut surchargée France Libre, et heureusement et évidemment, l'effigie de Pétain n'a figuré sur aucun des timbres durant la période 39/45 !

En 1960 apparut sur les timbres le franc or ou gold franc, qui en réalité correspondait au passage des anciens francs aux nouveaux francs.

### III . L'ART POSTAL DIPLOMATIQUE DES ÉMISSIONS RARES ET RÉSERVÉES

Si les émissions principales des administrations postales se chiffrent par dizaines et centaines de milliers d'exemplaires, voire des millions pour les timbres d'usage courant, il existe plusieurs catégories d'émissions en principe officielles dont la rareté et la sélection des bénéficiaires ont créé un marché relativement captif de ces formes particulières d'art postal.

Ces émissions, non dentelés des timbres ordinairement dentelés, épreuves d'imprimerie, essais de couleur, projets finalement non adoptés, épreuves de luxe, épreuves d'artiste le plus souvent avec la signature manuscrite de l'artiste au crayon, blocs spéciaux gommés, épreuves collectives, sont tirés à un nombre d'exemplaire très limité, certains

entre 12 et 22 exemplaires, la plupart autour de 400 exemplaires le plus souvent, parfois jusqu'à 1000 exemplaires. Les épreuves de luxe sont en principe destinées, disent les catalogues et les administrations concernées, aux Présidents et grands personnages des institutions républicaines ainsi qu'aux chefs d'État et diplomates étrangers. La difficulté, c'est que les différentes institutions que nous avons interrogées à ce sujet n'ont pas été en mesure, malgré pour la plupart leur bonne volonté, de trouver les textes officiels et de me communiquer leurs réglementations, circulaires, ou notes internes de l'administration postale de France et des anciennes colonies, précisant les dates d'émission, le tirage, et les catégories de personnes bénéficiaires.<sup>6</sup> de ces rares documents d'art postal.

Or ces documents se trouvent régulièrement dans les grandes maisons de vente sur offre, ce qui indique que des grands personnages s'en dessaisissent régulièrement, et alimentent un marché philatélique secondaire et en partie élitiste, avec le plus souvent, hélas, la perte d'une partie de leur histoire et de toute information sur les bénéficiaires initiaux. Très recherchés par certains collectionneurs, leur esthétique, leur finition, et leur rareté en font de véritables œuvres d'art dignes des plus grands artistes ayant exercé leur art des débuts du moyen âge jusqu'au 21<sup>ème</sup> siècle, dont certains d'ailleurs ont une ou deux de leurs œuvres qui a fait l'objet d'une épreuve de luxe <sup>7</sup>. Les œuvres d'art ont aussi été valorisées de cette manière dans la plus grande partie des pays d'expression française, et continuent de l'être.

Si l'entreprise La Poste a supprimé désormais les épreuves de luxe destinées aux élites, elle a imaginé un nouveau marché destiné principalement aux collectionneurs, en inventant les mini-feuilles et les émissions originales à tirage réduit, avec l'apparence de la rareté, inférieurs la plupart du temps à 100 000 ex.

Cependant, ce marché ne mûrira économiquement qu'à moyen terme car beaucoup de collectionneurs se sont rendu compte qu'il ne s'agit

<sup>6</sup> Nous avons interrogé à ce sujet deux sénateurs dont l'un membre de la commission des postes, le service philatélique du Sénat, le musée de la Poste, la bibliothèque historique de La Poste, le service philatélique de La Poste, et les éditeurs de catalogue. Remerciements particuliers à Marthe Bobik pour sa précieuse aide dans la recherche des graveurs et dessinateurs.

<sup>7</sup> Rembrandt, Delacroix, Gauguin, Van Gogh, Cézanne, Picasso, Soulages, Dali, etc...

probablement pas là de proposer des raretés au public, mais plutôt dans une certaine mesure, de chercher un nouveau marché au delà de celui des timbres courants, concurrent du marché philatélique du timbre ancien, de celui des feuilles entières anciennes, et des épreuves de luxe, celui des variétés et des non dentelés classiques, marchés anciens installés depuis de nombreuses décennies, et qui quant à eux sont une sorte de conservatoire privé, éclaté entre de multiples collectionneurs et amateurs, des véritables raretés à côté du Musée de la Poste. Il faut mentionner que de nombreux personnages de l'histoire ont été de grands collectionneurs des raretés philatéliques, tels Franklin Roosevelt<sup>8</sup>, Gregory Peck, Maria Callas<sup>9</sup>, Bernard Law Montgomery, le Roi George V<sup>10</sup> et la Reine Elizabeth<sup>11</sup>.

Gilles Boutry  
Docteur en droit public  
Laboratoire IDETCOM  
Université Toulouse Capitole

---

<sup>8</sup> « la collection dissipe la lassitude, élargit notre vision, augmente nos connaissances, et sous de multiples aspects enrichit notre vie » Franklin Roosevelt.

<sup>9</sup> « La collection nous fait en plus participer à une grande fraternité mondiale qui ne connaît pas de barrières de nationalités, Je considère qu'à ce point de vue la musique et la philatélie sont d'intimes collaborateurs » Maria Callas.

<sup>10</sup> « collectionner les timbres est un des plus grands plaisirs de ma vie » King George V

<sup>11</sup> Nous avons eu l'opportunité d'échanger par voie épistolaire avec la secrétaire de la Reine Elizabeth à propos de la réimpression officielle autorisée par le Dalai Lama des timbres du Tibet de 1933, réimpression effectuée à Toulouse en 2007. Les limites de la diplomatie entre la Chine et le Gouvernement Tibétain en exil avaient d'ailleurs été révélées en effet à cette époque, où la submersion du Tibet par des populations Han importées depuis les autres régions chinoises préfigurait déjà un grand remplacement à venir.

